PROGRAMME DE FORMATION

Réaliser le bilan carbone de son organisation (GHG Protocol et méthode réglementaire BEGES)

Management, RH & Développement professionnel

RÉFÉRENCE	VERSION	ÉDITION	DOMAINE
WF-0698	V2026-004	3 novembre 2026	Management, RH & Développement professionnel

DURÉE	MODALITÉ	PROGRAMME	SANCTION
35 h	Distanciel asynchrone (e-learning)	7 modules 26 leçons	Attestation et certificat de réalisation

Objectifs pédagogiques

- À l'issue de la formation, l'apprenant sera capable de :
- - Expliquer les enjeux du changement climatique et les principes de la comptabilité des gaz à effet de serre
- - Situer les obligations réglementaires liées au bilan des émissions de gaz à effet de serre (BEGES) et les référentiels existants
- - Appliquer les principes du GHG Protocol et distinguer les scopes 1, 2 et 3
- - Définir les périmètres organisationnel et opérationnel d'un bilan
- - Collecter les données d'activité, choisir les facteurs d'émission et calculer les émissions
- - Analyser et restituer les résultats selon le GHG Protocol et la méthode réglementaire BEGES
- - Construire un plan d'action de réduction des émissions et en assurer le suivi

L'essentiel de la formation

Public visé

Responsables RSE, développement durable, qualité-sécurité-environnement ou achats, dirigeants, contrôleurs de gestion et chefs de projet chargés de réaliser ou de piloter le bilan des émissions de gaz à effet de serre de leur organisation

Prérequis

- Aucune connaissance préalable en comptabilité carbone n'est exigée
- Savoir utiliser un tableur à un niveau courant
- Disposer d'un ordinateur ou d'une tablette
- Disposer d'une connexion Internet
- Disposer d'une adresse électronique

Modalités et déroulement

Formation à distance sur la plateforme WILL FORMATION, avec accès individuel aux contenus, exercices et quiz, en entrées et sorties permanentes. Un accompagnement pédagogique est assuré pendant toute la durée du parcours.

Méthodes pédagogiques

- Apports théoriques sous forme de contenus en ligne
- Analyse commentée des référentiels étudiés
- Étude de cas fil rouge sur une organisation fictive
- Exercices de calcul sur tableur
- Quiz d'auto-évaluation
- Accompagnement pédagogique à distance

Répartition du temps de formation : **21 %** théorique · **50 %** pratique · **29 %** évaluation

Moyens pédagogiques et techniques

- Accès individuel à la plateforme WILL FORMATION
- Contenus pédagogiques consultables à distance
- Modèles de documents (plan de collecte, tableur de calcul, plan d'action)
- Quiz et exercices en ligne
- Accompagnement pédagogique à distance pendant la durée du parcours

Modalités d'évaluation

- Positionnement initial au démarrage du parcours
- Évaluations formatives par quiz et exercices tout au long du parcours
- Évaluation finale des acquis en fin de parcours

Sanction

Une attestation de fin de formation et un certificat de réalisation sont remis au participant sous réserve de la réalisation du parcours.

Cette formation n'est pas présentée comme préparant à une certification enregistrée : elle ne comprend ni inscription ni présentation à des épreuves de certification, et n'ouvre droit à aucune délivrance de certification ni au financement par le CPF.

Modalités et délais d'accès

La demande d'inscription peut être effectuée par téléphone, par courrier électronique ou au moyen du formulaire en ligne.

Un entretien ou un questionnaire de positionnement permet de vérifier l'adéquation de la formation avec les besoins, le niveau initial et les prérequis du candidat.

L'inscription devient définitive après validation du dossier administratif, acceptation des documents contractuels et, le cas échéant, confirmation du financement.

Les accès à la plateforme sont généralement activés sous 48 à 72 heures ouvrées après validation complète du dossier.

Les formations à distance sont proposées en entrées et sorties permanentes, sous réserve des délais ou dates imposés par le financeur ou le certificateur.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Les personnes en situation de handicap sont invitées à signaler leurs besoins lors de leur demande d'inscription. Une étude personnalisée est réalisée afin de définir les adaptations pédagogiques, techniques ou organisationnelles appropriées. Lorsque le besoin ne peut pas être satisfait directement, une orientation vers un partenaire ou une structure spécialisée est proposée.

Référent handicap : **handicap@will-formation.com**

Tarif de la formation

Prix : **3 060 €**

Financement : prise en charge possible par les organismes financeurs, selon les critères d'éligibilité applicables.

Qualiopi processus certifié

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : ACTIONS DE FORMATION. Certificat QUA25070009. WILL FORMATION — Société par actions simplifiée à associé unique au capital de 30 000 € — NDA 11757059675 (cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État) — SIRET 893 713 180 00014 — 01 85 09 25 99 — info@will-formation.com — www.will-formation.com

Programme détaillé

7 modules, 26 leçons — durée totale 35 h.

01 Enjeux climatiques et comptabilité carbone

1. Changement climatique et gaz à effet de serre
2. Stratégies et engagements climatiques en France et en Europe
3. Panorama des référentiels : GHG Protocol, méthode réglementaire BEGES, ISO 14064-1
4. Intérêt d'un bilan des émissions pour l'organisation

02 Obligations réglementaires et méthode BEGES

1. Organisations concernées et périodicité
2. Contenu attendu et modalités de publication
3. Méthode réglementaire : catégories et postes d'émissions

03 Le GHG Protocol

1. Principes de comptabilisation du GHG Protocol
2. Les scopes 1, 2 et 3
3. Les catégories du scope 3

04 Cadrage du bilan

1. Périmètre organisationnel et approches de consolidation
2. Périmètre opérationnel et année de référence
3. Organiser le projet et mobiliser les contributeurs
4. Cartographier les flux de l'organisation

05 Collecte des données et calcul des émissions

1. Construire le plan de collecte des données d'activité
2. Facteurs d'émission et bases de données de référence
3. Calculer les émissions directes et celles liées à l'énergie
4. Calculer les émissions indirectes : achats, déplacements, transport et déchets
5. Incertitudes et qualité des données

06 Analyse et restitution des résultats

1. Identifier les postes d'émissions significatifs
2. Présenter et communiquer les résultats
3. Correspondances entre GHG Protocol et méthode réglementaire

07 Plan de transition et réduction des émissions

1. Construire un plan d'action de réduction
2. Fixer des objectifs de réduction
3. Suivre les actions et mettre à jour le bilan
4. Étude de cas récapitulative